



Convergence Globale des lutttes pour la terre et l'eau

A : Son Excellence, Mr. Ernest Bai Koroma, President de la Republique de Sierra Leone

Ouagadougou, le 04 mars 2016

Concerne : Criminalisation des militants MALOA et conflit foncier à Malen

Nous paysannes et paysans, pêcheurs, pastoralistes, mouvements de femmes et de jeunes, organisations de la société civile... d'Afrique de l'Ouest et nos partenaires internationaux, sommes actuellement rassemblés pour la Caravane de la Convergence globale des lutttes pour la terre et l'eau en Afrique de l'Ouest.

Le 4 février, 6 de nos frères, membres de l'organisation Malen Land Owners and Users Association (MALOA) et défenseurs des droits des communautés de Malen, dans le district de Pujehun en Sierra Leone, ont été condamnés pour conspiration, incitation et destruction de 40 palmiers à huile appartenant à la société Socfin Agricultural Company Ltd (SAC). Ils ont été condamnés de 5 à 6 mois de prison ferme chacun ou au paiement d'une amende totale de 35.000\$. 5 d'entre eux croupissent encore actuellement en prison.

Depuis 2011 les militants de MALOA portent des revendications pour faire respecter les droits des communautés de Malen face à l'accapement des terres de Socfin. A plusieurs reprises les militants ont été réprimés, arrêtés et emprisonnés par les forces de sécurité. En octobre 2013 les 6 membres exécutifs ont rassemblé les communautés pour présenter une nouvelle fois leurs doléances aux autorités locales. Ils ont été empêchés par les forces de police. Ils sont aujourd'hui condamnés pour des crimes qu'ils n'ont pas commis et pour lesquels ils plaident non coupables. Il s'agit d'un nouvel acte de criminalisation inacceptable à l'encontre des défenseurs des droits à la terre et à l'eau.

Nous exprimons tout d'abord notre solidarité avec nos frères emprisonnés et leurs familles et nous apportons tout notre soutien à leur lutte pour le respect des droits à la terre et à l'eau des

communautés de Malen.

Nous vous demandons, Mr. le Président, d'user de tous les moyens en votre possession pour assurer la protection des 5 représentants MALOA encore emprisonnés et mettre fin à la criminalisation des militants MALOA conformément à la Déclaration des Nations-Unies sur les Défenseurs des droits humains¹ (not art.12) renforcé par la Résolution sur la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme en Afrique de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples².

Nous demandons qu'un dialogue tripartite soit instauré urgemment entre les représentants de MALOA, les représentants de l'entreprise Socfin et les autorités. Ce dialogue doit être mené sous l'égide d'experts reconnus de droits humains afin de permettre la résolution pacifique du conflit foncier et la réalisation des droits des communautés et leur consentement libre et éclairé sur l'avenir de leurs ressources.

Nous suivrons de près l'évolution de la situation et continuerons d'apporter notre soutien aux communautés de Malen.

Liste des signataires :

1 Doc A/RES/53/144, 8 mars 1999

2 Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, réunie en sa 35ème Session ordinaire tenue à Banjul, Gambie du 21 mai au 4 juin 2004.